

FICHE DESCRIPTIVE

Thème : Observatoire du diabète de type 2 en médecine générale

Organisme habilité à dispenser des actions de DPC : ACFM

Publics concernés : Médecins spécialistes en médecine générale

Indemnisation du programme : 405 € pour le suivi de l'ensemble de la formation

Résumé de l'action :

L'informatique en santé et un outil fantastique permettant de générer des analyses et des évaluations. La création de formulaire permettant l'organisation d'observatoires ou de registres des principales pathologies chroniques rencontrées en médecine générale, permet le recueil de données exploitables. Ce recueil permet aussi de produire en routine des « **DataSets de bonnes pratiques** » à l'instar du programme américain « **Meaningful use** ». Ce programme soutient les efforts des professionnels de santé utilisateurs effectifs des Systèmes d'Informations en santé. Ils participent ainsi à des améliorations mesurables de la qualité, de la sécurité et de l'efficacité des soins.

Le diabète non insulino-dépendant (DNID ou diabète de type 2) représente 85 % des patients diabétiques soit 3 à 4 % de la population. C'est un enjeu de santé publique important qui nécessite d'accroître l'efficacité médicale aussi bien pour son dépistage, que son diagnostic, son suivi et son traitement.

Les partenaires conventionnels en ont fait depuis 2007, un enjeu d'amélioration des objectifs de santé publique, et l'assurance maladie une expérience de Management care, dans le cadre du Projet SOFIA. Ces procédures permettent, avec l'accord du médecin traitant et l'aide de professionnels paramédicaux, de suivre l'adhésion des patients au suivi de leur diabète.

La prévalence du diabète en France est de 3,5% tous âges confondus, soit 2,5 millions de diabétiques (1), et s'élève à environ 30% aux âges les plus avancés. L'espérance de vie étant actuellement de 82 ans chez la femme et de 76 ans chez l'homme, il est à craindre une augmentation du nombre de diabétiques, il paraît raisonnable de tabler sur une augmentation de 10% de diabétiques dans 10 ans. Cette prévalence pourrait être de 41 % dans les pays industrialisés en 2025.

La prise en charge inadaptée de la maladie, de la prévention et du traitement des différentes complications est souvent responsable d'hospitalisations itératives. Il est démontré que la gravité de ces complications peut être considérablement réduite par une surveillance régulière et une bonne éducation des patients.

Il s'agit donc ici de procéder au recueil des données issues de la pratique quotidienne à l'aide d'une fiche de suivi standardisée, sur les patients diabétiques de type 2, sans antécédents personnels d'insuffisance coronaires ou cardiaque, suivi depuis plus de six mois.

Le recueil est aisé, directement à partir des données du dossier informatisé du patient. Les indicateurs mis en place sont des éléments clés de la prise en charge idéale de la population des patients diabétiques de type 2.

Il s'agit en réalité d'une **aide en ligne permanente** assurant le rappel des bonnes pratiques, avec des liens vers des aides mémoire (Reminder).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Assurer l'équilibre glycémique, avec un taux d'HbA1C autour de 6.5
- Réduire le risque cardiovasculaire global
- Prévenir l'apparition des autres complications.
- Utiliser l'information pour impliquer les patients et leurs familles dans leurs soins.

PREREQUIS POUR Y PARTICIPER

Etre équipé du logiciel médical AXISanté 5

METHODOLOGIE

Dès son inscription, le participant médecin généraliste pourra télécharger, sur son logiciel AXISANTE 5, la **fiche de suivi du patient diabétique**. Ce protocole comporte une vingtaine d'items à cocher (oui/non) ou à remplir lorsqu'il s'agit d'un indicateur mesurable : Poids, TA, HbA1c...

Dans ce programme, le participant s'engage à renseigner la fiche de protocole de suivi de tous les patients diabétique de type 2 pendant 2 mois. Les fiches de suivi sont colligées, anonymisées et exportées sur un serveur dédié de l'ACFM. L'extraction est automatique, le traitement statistique des données médicales ainsi recueillies permettra d'analyser l'état de l'art à un instant T, sur une population de patients donnée.

Le participant bénéficie tout au long de son engagement, d'un retour d'informations, sur l'analyse des données enregistrées, accompagné d'une bibliographie et d'articles ou de revue scientifiques référencés, faisant le rappel des recommandations les plus récentes, afin d'actualiser ses connaissances. Ces documents sont téléchargeables sur notre site internet (**Étape 1 = 6 heures**).

Les participants seront ensuite conviés en réunion par Web-conférence en grands groupes (avec le logiciel WEBINAR) en présence d'un expert afin de discuter de la pertinence des recommandations et d'en renforcer l'acquisition (**Étape 2 = 2 heures**).

Le suivi de ses améliorations fera l'objet d'un **questionnaire de mesure d'impact** par internet à distance du programme. Il permettra de favoriser le partage d'expérience, d'évaluer la pertinence de la méthode. D'évaluer surtout les changements de pratiques et l'éventuelle amélioration du service rendu aux patients. (**Étape 3 = 1 heure**)

Bien entendu pour cette activité comme pour l'ensemble de ses audits cliniques, l'ACFM a déposé **un dossier CNIL d'autorisation** de traitement des données médicales dans le cadre de la recherche biomédicale. (*Déclaration N° 1915839 v 0*)

Mise en œuvre des méthodes HAS

La tenue d'un registre ou d'un observatoire est une méthode de DPC retenue par la HAS.

Un registre est une base de données constitué de données standardisées issues des pratiques professionnelles, le plus souvent à partir d'un thème spécifique.

Le recueil de ces données standardisées s'organise en quatre étapes :

1. L'engagement dans la démarche
2. La participation au recueil des données issues de sa pratique
3. Les retours d'informations
4. Les actions d'amélioration de la qualité de la pratique

POUR VOUS INSCRIRE DES MAINTENANT, SUIVEZ LE GUIDE !

Pour vous inscrire à un programme DPC, vous devez suivre les 5 étapes suivantes :

1. Vous connecter à votre espace personnel sur le site www.mondpc.fr en indiquant votre identifiant et votre mot de passe
2. Indiquer la référence **11871700027** dans la rubrique "Recherche Action" et cliquer sur "rechercher"
3. Cliquer sur "Détail Action de DPC" en haut à droite de la page
4. Descendre en bas de la page pour s'inscrire à la **session 1**
5. Cliquer sur "Valider"

Dès cette action finalisée, vous serez pré-inscrit à ce programme et vous recevrez alors un message de l'un de nos organismes vous demandant les pièces nécessaires pour finaliser votre inscription.
